

Douleur cervicale

(février 2017)

Explication

Les douleurs cervicales sont extrêmement fréquentes et, dans la plupart des cas, ne nécessitent aucun examen ou test. Cependant, dans le cas de certains patients présentant une douleur cervicale ou des signes d'une compression nerveuse, une prise en charge et un diagnostic précis sont essentiels pour assurer un résultat favorable. Une douleur cervicale peut également être due à des causes non musculosquelettiques.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Problèmes mécaniques
 - a. Tension dans le cou
 - b. Spondylose
 - c. Compression aiguë d'une racine nerveuse, provoquée par une hernie discale
 - d. Sténose spinale et/ou compression de la moelle spinale
- Arthrite inflammatoire (p. ex. spondylite ankylosante)
- Infections
- Fracture
- Néoplasie
- Douleur provenant de tissus mous (p. ex. thyroïde, pharynx)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient présentant une douleur cervicale, le candidat devra pouvoir déterminer si ce patient a besoin d'examen plus poussés et d'une prise en charge spécifique. En particulier, le candidat devra déterminer si le patient nécessite une intervention urgente.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient présentant une douleur cervicale, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
 - a. les éléments de l'anamnèse et de l'examen physique signalant la nécessité d'une intervention ou d'examens urgents (p. ex. en cas d'anomalies neurologiques ou de fièvre);
 - b. les données d'anamnèse au sujet de la douleur du patient et de ses effets sur la capacité fonctionnelle;
 - c. les antécédents liés aux activités professionnelles et récréatives;
 - d. la détermination à savoir si le patient a besoin ou non d'examens plus poussés;
- énumérer et interpréter les examens essentiels, notamment :
 - a. les analyses de laboratoire et autres tests appropriés (p. ex. tomodensitométrie ou imagerie par résonance magnétique, s'il y a lieu);
- établir un plan efficace de prise en charge, notamment :
 - a. prendre en charge les problèmes urgents, y compris diriger le patient vers des soins spécialisés;
 - b. conseiller et informer le patient à propos des exercices appropriés et de son retour au travail;
 - c. donner des conseils sur le retour à la vie normale;
 - d. prendre en compte les répercussions possibles à long terme de la pathologie sur la capacité fonctionnelle;
 - e. prescrire au besoin une médication sûre et efficace (p. ex. anti-inflammatoires non stéroïdiens, opiacés).